REPUBLIQUE DU SENEGAL



Un Peuple – Un But – Une Foi

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

UNIVERSITE DE THIES

Ecole Nationale Supérieure d'Agriculture

(ENSA)

N° 001134

MESRI/UT/ENSA

Thiès, le 2 1 SEPT 2019

APPEL A CANDIDATURE

MASTER AGRONOMIE ET PROTECTION DES CULTURES (APC)

Le Directeur de l'École Nationale Supérieure d'Agriculture (ENSA) de l'Université de Thiès lance le présent appel à candidature au Master Agronomie et Protection des Cultures (APC) pour l'année académique 2019-2020.

Conditions d'admission

Cet appel s'adresse au candidat ayant justifié :

- soit d'un diplôme de licence dans un domaine compatible avec celui du master Agronomie et Protection des Cultures;
- soit d'un diplôme admis en dispense ou d'un titre jugé équivalent, en application avec la réglementation en vigueur;
- Le coût de la formation est de 1 850 000 CFA/an et les candidats présélectionnés peuvent s'autofinancer ou demander l'appui d'un bailleur;
- L'admission se fera par examen de dossier, et après entretien avec un jury.

Dossier de candidature

Le dossier de candidature comprend :

- une demande manuscrite adressée au Directeur de l'ENSA;
- un extrait de naissance ou une photocopie légalisée de la carte nationale d'identité;
- une photocopie certifiée conforme du diplôme de licence ou d'un titre admis en équivalence;
- deux photos d'identité;
- une lettre de motivation ;
- un curriculum vitae détaillé;

- une autorisation de l'employeur (pour les professionnels).

Les dossiers de candidatures doivent être déposés à la Direction de l'ENSA de Thiès ou envoyés à l'adresse email <u>master.apc@univ-thies.sn</u> au plus tard le 30 Novembre 2019, délai de rigueur.

Seuls les dossiers complets et déposés dans les délais seront traités. Les résultats de la présélection seront diffusés le **20 décembre 2019**. Les candidats retenus seront contactés pour entretien.

LE DIRECTEUR DE L'ENSA

Ensa/km4, Route de khombole, tél : 33 939 59 25;Dir : 776582516 ; CSA:773226043; email : ensath@orange.sn